



RAPPORT ANNUEL

2  23

LA FONDATION
NOTRE DAME
PORTEURS D'ESPÉRANCE

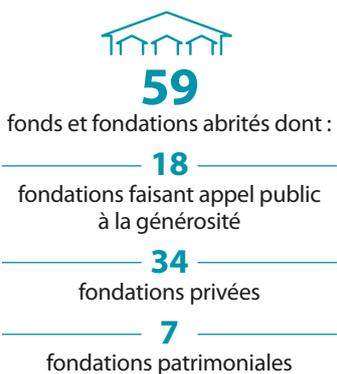




LES CHIFFRES ESSENTIELS EN 2023

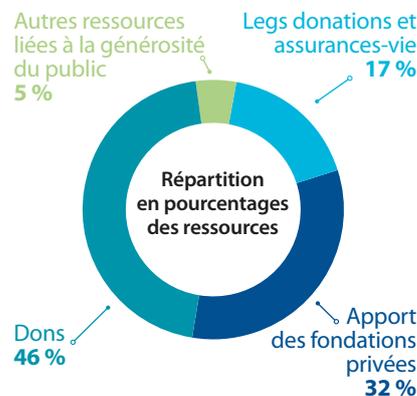
La Fondation Notre Dame et les fondations qu'elle abrite ne reçoivent aucune subvention publique. La générosité des donateurs, testateurs et fondateurs privés lui permet d'agir principalement à Paris et en France, mais aussi dans quelques pays à l'étranger.

LA STRUCTURE



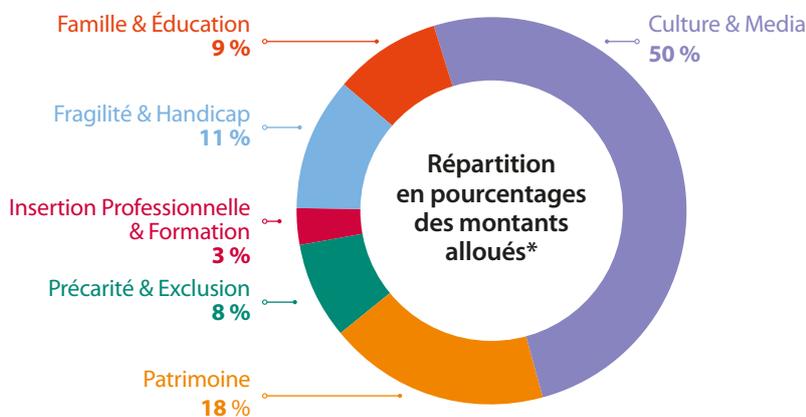
La Fondation Notre Dame est habilitée à recevoir des **dons déductibles au titre de l'impôt sur le revenu, de l'IFI, des legs et de multiples formes de libéralités**. À nos côtés, vous pouvez construire un projet unique, en ayant l'assurance du respect de vos objectifs et de vos souhaits. Vous pouvez consentir à une donation du vivant ou bien envisager un legs.

Répartition des ressources*



LA MISE EN ŒUVRE

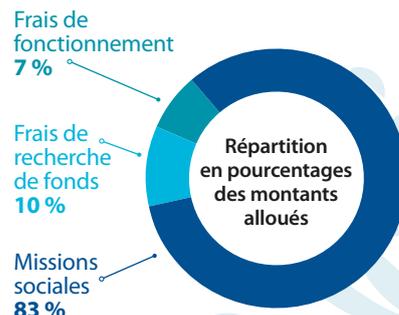
La Fondation Notre Dame et ses fondations abritées ont consacré **32 M€** à la mise en œuvre de **670 projets** soutenus dans 6 principaux domaines d'interventions.



Depuis sa création, 286 millions d'euros* ont été alloués par la Fondation Notre Dame et les fondations sous son égide au service de l'ensemble de ses domaines d'intervention.

* Hors Fonds Cathédrale de Paris

Utilisation des ressources*



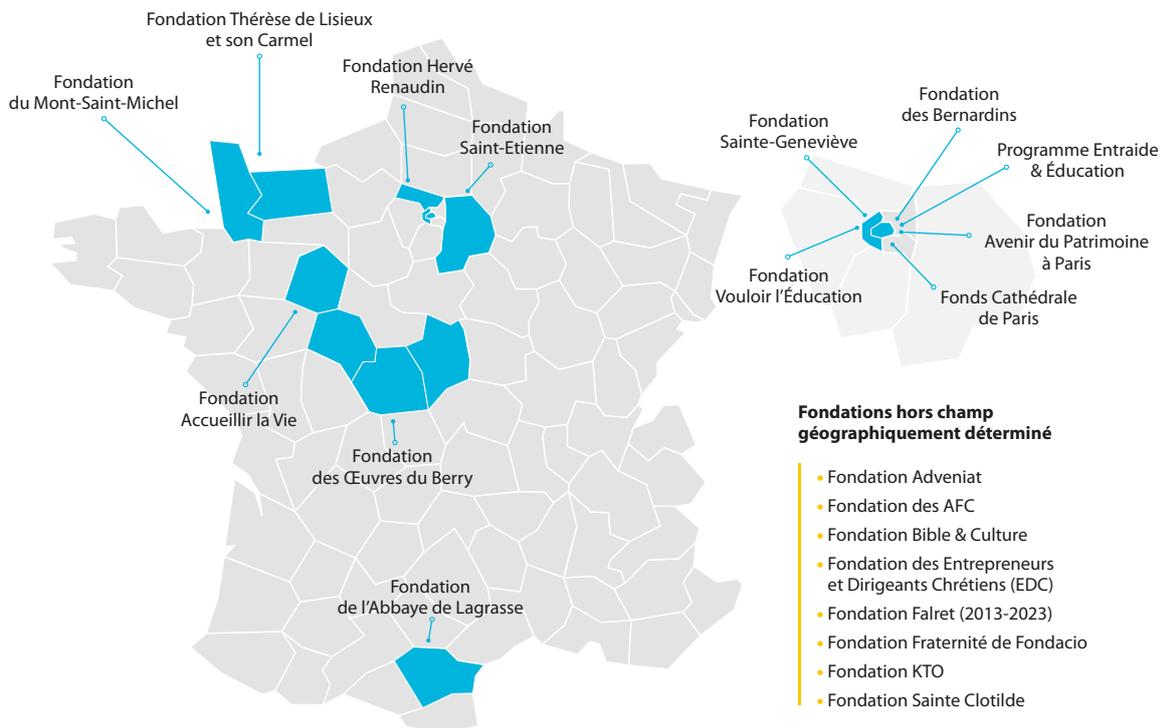


RAYONNEMENT

LA FONDATION DE RÉFÉRENCE DE LA PHILANTHROPIE CHRÉTIENNE

Reconnue d'utilité publique depuis 1992, la Fondation Notre Dame est le vecteur d'une générosité de proximité. Ainsi, elle accueille les dons et les rend efficaces sur le terrain auprès de ceux qui en ont le plus besoin. Depuis plus de 30 ans, la Fondation Notre Dame fait vivre la fraternité et se mobilise au service de la personne humaine, du début à la fin de vie.

IMPLANTATION DES FONDATIONS COLLECTRICES ET PATRIMONIALES



Envie de créer une fondation ?

Fondations faisant appel public à la générosité, fondations personnelles ou familiales, fondations patrimoniales ou d'entreprises, toutes les fondations créées sous l'égide de la Fondation Notre Dame bénéficient de son savoir-faire et de son accompagnement. En créant une fondation abritée par la Fondation Notre Dame, vous bénéficiez de l'expérience confirmée d'une fondation abritante qui sait faire preuve de souplesse et de rapidité, tout en vous permettant de spécifier son objet et son fonctionnement. En rejoignant la communauté de nos fondations sous égide, vous confiez les causes qui vous tiennent à cœur à une fondation chrétienne.

LA FONDATION NOTRE DAME EN QUELQUES DATES

- **1992** : Création de la Fondation Notre Dame par le cardinal Jean-Marie Lustiger.
- **2001** : Début de la collecte pour la chaîne de télévision KTO qui créera une fondation abritée en 2009.
- **2005** : Lancement de la campagne de mécénat pour la rénovation du Collège des Bernardins. La Fondation des Bernardins naîtra en 2009.
- **2008** : La Fondation Notre Dame obtient le statut de fondation abritante pour accueillir des fondations collectrices et des fondations privées.
- **2011** : La première fondation familiale privée est créée.
- **2018** : Constitution du comité éthique de la Fondation Notre Dame et lancement de la SICAV de partage « Porteurs d'Espérance ».
- **2019** : L'incendie de la cathédrale émeut le monde entier. La Fondation Notre Dame est désignée comme l'un des quatre organismes habilités à collecter dans le cadre de la souscription nationale pour la restauration et la conservation de la cathédrale.
- **2022** : Mgr Laurent Ulrich devient le 5^e président de la Fondation Notre Dame.

« Continuons à incarner l'Évangile en action »

Depuis plus de trente ans, la Fondation Notre Dame œuvre avec dévouement et compétence pour soutenir une diversité impressionnante de projets dans des domaines très différents, mais complémentaires : jeunesse et éducation, famille, précarité et exclusion, emploi et formation, logement, patrimoine et culture. Elle se distingue notamment par sa capacité à identifier et à accompagner plus de 500 initiatives chaque année.

De ce fait, la Fondation Notre Dame constitue un outil moderne de philanthropie chrétienne, offrant à chacun la possibilité de s'engager personnellement au service du Bien commun. Elle crée des synergies entre donateurs, fondateurs et associations, offrant un soutien financier indispensable à leurs activités. La Fondation accueille notamment des familles qui trouvent à nos côtés un moyen structuré de déployer leur générosité.



Nous avons à cœur de soutenir des projets qui s'inscrivent dans l'attention de l'Église envers les plus fragiles, en faveur des jeunes, à une ouverture à l'art et à la culture. Notre mission est de faire grandir l'Espérance dans notre monde confronté à de nombreux défis. Ce premier rapport illustre l'étendue et la richesse des soutiens apportés et témoigne de notre ambition à fédérer les parties prenantes dans un esprit de simplicité et de fraternité.

Nous remercions vivement nos donateurs et fondateurs pour leur engagement et leur générosité, qui permettent à tant de projets de voir le jour et de se développer. Expression de reconnaissance du travail accompli, ce rapport pourra aussi inspirer l'avenir : ensemble, continuons à agir pour le vrai, le bien, le beau, et à incarner l'Évangile en action !

Mgr Laurent Ulrich,
Archevêque de Paris
Président de la Fondation Notre Dame

« S'engager pour faire grandir l'Espérance »

Difficile de résumer en quelques mots la richesse des actions soutenues ou des modes opératoires retenus pour la seule année 2023 !

Nous pouvons bien entendu nous référer aux chiffres, pour mentionner ce montant impressionnant de plus de 30 millions d'euros accordés en 2023 à des petits et des grands projets. Chaque projet financé, quelle que soit sa taille, fait l'objet d'un accompagnement attentif et sur-mesure.

Nous souhaitons également nous arrêter sur l'ensemble des domaines de l'intervention de la Fondation Notre Dame sans oublier l'engagement exceptionnel en faveur de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris depuis le terrible incendie du 15 avril 2019.

Ce foisonnement de projets est un signe d'Espérance, rendu possible grâce aux donateurs du Programme Entraide à Paris et avec l'appui des fondations collectrices abritées et accompagnées par la Fondation Notre Dame. Comment ne pas citer la Fondation KTO et la Fondation des Bernardins, ainsi que les fondations initiées par des diocèses, telles que la Fondation Sainte-Geneviève et la Fondation Saint-Etienne. Il y a aussi les fondations thématiques comme la Fondation Avenir du Patrimoine



à Paris, le Fonds Cathédrale de Paris, et la Fondation de l'Abbaye de Lagrasse. Les fondations soutenues par des mouvements chrétiens, comme la Fondation des EDC et la Fondation des AFC, illustrent également cette diversité.

Aux côtés de ces 18 fondations, plus de 40 familles se mobilisent également pour soutenir des projets à travers leur fondation privée, permettant ainsi des cofinancements. Chaque fondation, thématique ou généraliste, partage avec la Fondation Notre Dame la volonté de faire grandir l'Espérance.

Ce premier rapport annuel vous offre un aperçu de ce qui a été accompli en 2023, grâce à la générosité des donateurs, testateurs et fondateurs, sous la conduite accueillante et bienveillante de la Fondation Notre Dame.

Que chaque association soit remerciée pour sa créativité et son engagement sans faille. Que chaque donateur et fondateur trouve ici l'assurance de notre reconnaissance. Rien de tout cela ne serait possible sans eux.

Sylvie Bretones,
Déléguée générale

Gaëlle Rault,
Déléguée générale adjointe



PRÉCARITÉ LA GRÂCE D'UNE PRÉSENCE SANS FAILLE

Depuis plus de 30 ans, la Fondation Notre Dame œuvre en faveur de la solidarité. À ces visages sans domicile que nous croisons chaque jour dans les couloirs du métro et dans la rue, s'ajoutent les invisibles, celles et ceux qui subissent le mal logement ou la précarité alimentaire.

La Fondation Notre Dame a soutenu, en 2023, des actions de terrain menées par des associations en contact étroit avec les plus démunis. Avec eux, elles identifient des solutions qui correspondent à leurs besoins matériels, sanitaires, administratifs et relationnels pour les aider à sortir de la précarité et retrouver peu à peu une dynamique positive !

OUVERTURE DES COLOCATIONS SOLIDAIRES

La Fondation Notre Dame a financé une partie des travaux réalisés par l'APA (Association pour l'Amitié) sur un espace de 3500 m² rue des Plantes dans le 14^e arrondissement. Quarante-cinq jeunes actifs volontaires ont emménagé avec 50 personnes sans domicile fixe dans l'objectif de les sortir de la rue et de les aider à se réinsérer socialement. Il s'agit du plus grand lieu d'habitat partagé en France en colocation solidaire. Au total, l'APA dispose de 25 appartements partagés répartis dans ses différents sites à Paris où vivent 293 personnes.

« J'ai d'abord perdu mon job et puis tout est allé très vite. J'ai été en fin de droits, ma femme a quitté la maison. Je n'ai pas pu payer mon loyer et je me suis retrouvé à la rue avant de découvrir l'APA. Grâce à l'association, j'ai un toit sur la tête, mais aussi des amis. On est ensemble, on s'entraide. Maintenant, je me sens mieux et j'ai envie de retrouver ma vie d'avant. »

Patrick, accueilli à l'APA

ACCOMPAGNER LES PERSONNES DE LA RUE

La « rencontre inconditionnelle les mains nues » des personnes de la rue, avec régularité et fidélité, est l'approche défendue par l'association Aux captifs, la libération. Peu à peu, il s'agit de tisser une relation de confiance et d'accompagner progressivement ces personnes fragiles vers un nouveau projet de vie. Le soutien financier d'ampleur de la Fondation est essentiel à la pérennisation et au déploiement des actions.

DISTRIBUER DES COLIS-REPAS L'ÉTÉ

Durant la période estivale, la majorité des centres d'aide alimentaire ferme laissant des milliers bénéficiaires sans solution. Parce qu'il nous est impossible de les laisser dans cette situation, la Fondation Notre Dame apporte un soutien fidèle à l'association Août Secours Alimentaire. Du 15 juillet au 31 août, plus de 200 bénévoles répartis sur 5 sites appartenant à des paroisses distribuent environ 600 000 repas équilibrés aux familles et personnes en situation précaire, dans la joie et la bonne humeur.





FRAGILITÉ ET HANDICAP

REPLACER LE LIEN AU CŒUR DU SOIN

L'une des grandes responsabilités de l'être humain réside dans sa capacité à porter son attention, son regard, son écoute aux plus fragiles. Les personnes en situation de handicap, mais aussi celles en fin de vie sont particulièrement concernées. C'est bien dans cette relation à l'autre, à toutes les étapes de sa vie, que notre humanité prend corps.

“ *« On se trouve au plus proche de ce qu'est l'humanité. Les soins palliatifs nous permettent d'entrer en profondeur dans une relation humaine de qualité. On déploie toute l'énergie que l'on peut pour rendre un sourire. »*

David, infirmier en soins palliatifs

LA PAROLE AUX SOIGNANTS

En réponse au manque de moyens en soins palliatifs et face au déficit d'information de la population française, la Fondation Notre Dame a apporté son soutien à la Société Française d'Accompagnement et de Soins Palliatifs (SFAP), collectif réunissant plus de 800 000 soignants. L'engagement a permis la création de la plateforme « Osons vivre », avec un annuaire, des témoignages et des informations précises destinées au grand public. Une campagne nationale a également été déployée via la radio, les grandes chaînes de télévision, les réseaux sociaux, la presse nationale et régionale, l'affichage dans les métros et les gares.

LE POUVOIR APAISANT DE LA MUSIQUE

La Fondation des Œuvres du Berry, sous l'égide de la Fondation Notre Dame, a soutenu l'association de soignants EOLE et l'association JAMA'VIE dans la mise en place d'un projet de rencontres musicales en soins palliatifs. À l'hôpital de Vierzon, de Bourges et Saint-Doulchard, la musique permet d'améliorer le confort, de soulager les symptômes et la douleur de la personne hospitalisée et de son entourage. Par sa voix ou son instrument, le musicien communique avec tous les patients, y compris ceux qui ne peuvent plus s'exprimer verbalement.

MIEUX VIVRE AVEC SON HANDICAP

Au sein des foyers de l'Arche, l'achat de tablettes numérique avec le soutien de plusieurs fondations privées a changé la vie communautaire. Grâce à elles, les personnes qui ne parviennent habituellement pas à s'exprimer peuvent maintenant le faire et interagir avec celles qui les entourent. Chaque tablette, personnalisée par des visuels adaptés à chacun, lève la barrière de l'expression orale pour raconter le récit de son week-end ou bien exprimer des émotions en images. L'outil devient un compagnon indispensable pour interagir avec les autres et grandir en autonomie. Les personnes concernées peuvent ainsi plus facilement participer à la vie quotidienne.





FAMILLE ET ÉDUCATION

FAIRE JAILLIR DE L'ENFANT LE MEILLEUR DE LUI-MÊME

Consciente que l'avenir de notre société se joue dès aujourd'hui dans la présence et la transmission aux enfants, la famille et l'éducation sont au cœur des préoccupations de la Fondation Notre Dame.

À travers son programme historique « Entraide et Éducation » à Paris, la Fondation Notre Dame a apporté, en 2023, son soutien à la FACEL. Cette fédération réunit plus de 50 patronages parisiens afin de promouvoir le soutien scolaire, les activités sportives et culturelles pour faire grandir et donner des repères à notre jeunesse. D'autres grandes actions et projets ont également été lancés en France et à l'étranger.

PENSER ET PROMOUVOIR LA FAMILLE

Selon les mots de Jean-Paul II, la famille est la « première cellule de la société ». Et parce qu'elle se révèle comme le premier lieu d'épanouissement des personnes et le premier lieu de solidarité, la famille a besoin d'être accompagnée et soutenue. Créée en mars 2022 et abritée par la Fondation Notre Dame, la Fondation des Associations Familiales Catholiques (AFC) a pour raison d'être d'encourager et financer des projets au service des familles. La fondation souhaite soutenir le think tank "Famille d'Avenir" pour réfléchir, créer et diffuser des propositions solides en faveur de la famille.



S'IMPLIQUER ACTIVEMENT DANS LA FORMATION DES JEUNES DE DEMAIN

Un nouvel établissement scolaire va bientôt voir le jour en Seine-et-Marne. C'est « l'excellence pour chacun » qui est visée par l'établissement scolaire Saint-Colomban. Ce lieu d'enseignement répond aux besoins des familles du département qui sont très nombreuses et le seront encore plus demain. Ce projet d'ampleur a été soutenu par la Fondation Saint-Etienne, créée à l'initiative de Monseigneur Jean-Yves Nahmias, et des fondations privées sous égide de la Fondation Notre Dame. En cours de construction, l'établissement accueillera à terme 1 500 élèves, de la maternelle au lycée.

« Outre un magnifique établissement, c'est avant tout un grand projet de transmission, de culture et de foi au service des élèves et des familles que nous bâtissons ensemble. L'Institution Saint-Colomban veut accompagner chaque jeune vers sa réussite académique et personnelle. »

Monseigneur Jean-Yves Nahmias, évêque de Meaux et président de la Fondation Saint-Etienne

SAUVER LES ÉCOLES AU LIBAN

La Fondation Notre Dame a soutenu l'Œuvre d'Orient initiatrice et gestionnaire du fonds d'aide aux écoles chrétiennes en grande difficulté situées au Liban. Ce fonds aide les familles à payer la scolarité de leurs enfants alors que beaucoup se retrouvent dans l'incapacité de financer leur éducation. Il délivre également un bonus financier mensuel aux employés et aux professeurs et leur évite ainsi d'abandonner leur métier et de s'exiler faute de salaire adapté au coût de la vie. Ce fonds permet enfin d'assurer le bon fonctionnement de l'école, notamment son entretien et l'achat du mobilier scolaire.





INSERTION PROFESSIONNELLE **RACCROCHER LES DÉCROCHEURS**

Accessibles à partir de 15 ans, les écoles de production sont animées d'une pédagogie du « faire pour apprendre et non apprendre pour faire ». Elles forment les filles et les garçons en décrochage scolaire aux métiers de l'automobile, de l'industrie, du bâtiment, de la restauration et du paysage. Des écoles de production qui font également l'objet d'un engagement fort de la Fondation des Entrepreneurs et Dirigeants Chrétiens (EDC), sous l'égide de la Fondation Notre Dame, avec un partenariat signé avec leur fédération.



Interrogés sur les raisons de leur choix d'intégrer une école de production, les élèves sont unanimes. « Être dans le concret », « apprendre un vrai métier », « faire quelque chose de ses mains pour de réels clients », « produire des pièces qui seront vraiment utilisées ». Ils sont immergés en situation réelle de production, et directement opérationnels en entreprise une fois leur diplôme en poche. Ces jeunes qui, quelques mois auparavant, ne trouvaient pas leur place dans le circuit scolaire classique, développent aujourd'hui leurs talents, assurent leur employabilité future et leur insertion sociale sur le territoire qui les a vu grandir, contribuant à ainsi vivifier le tissu économique régional.

APPRENDRE DANS DE BONNES CONDITIONS

Plusieurs fondations privées ont financé une partie de la rénovation de l'école de production Agapé Anjou dédiée à la formation des métiers de la restauration. Ces travaux ont permis d'adapter les locaux aux besoins des élèves en créant notamment des salles pédagogiques, un espace dédié à l'accompagnement social et éducatif et en organisant des espaces de travail qui favorisent l'autonomie.

ORIENTER LES JEUNES VERS DES SECTEURS PORTEURS

La Fondation Notre Dame a également renouvelé son soutien auprès de l'école de production Maurice Leroux à Salbris (région Centre-Val de Loire), spécialisée dans la formation aux métiers de la métallurgie, par le financement de travaux de peinture dans les locaux, la construction d'un abri extérieur, mais aussi par l'achat d'une imprimante 3D. Une formation à la production, l'automatisation, la ligne de conduite et la maintenance ont aussi été mises en place pour donner aux jeunes l'opportunité d'accéder à davantage de métiers.



CULTURE ET MÉDIA

UN AUTRE REGARD SUR LE MONDE

Les missions de la Fondation KTO ou de la Fondation des Bernardins, pour ne citer que ces deux fondations, font de la culture et des médias chrétiens le premier secteur d'intervention de la Fondation Notre Dame. À leur côté, la Fondation Notre Dame soutient des projets de déploiement du numérique afin de permettre au plus grand nombre d'accéder à des contenus de qualité, porteurs de sens.

MESSAGE UNIVERSEL AUX « CHERCHEURS DE SENS »

Pour diffuser ses programmes en Afrique du Nord, au Proche et Moyen-Orient, et épauler les chrétiens isolés et persécutés, la chaîne de télévision KTO a financé, avec le soutien de la Fondation KTO sous égide de la Fondation Notre Dame, la couverture satellite de ces régions du monde. La contribution de la fondation a également permis à KTO d'assurer la réalisation de reportages, d'émissions et de retransmissions. Des fondations familiales privées ont contribué à cette action.

« Je prends cinq minutes pour dire combien votre travail est fabuleux, décloisonnant et tellement dans l'inouï de la Parole. Merci pour ce travail de tout premier plan ! »

Isabelle, élève du Campus des Bernardins



MIEUX DIFFUSER LA PAROLE

La Fondation Notre Dame apporte également une aide précieuse au développement des radios catholiques de Paris et de la France entière. En 2023, elle a notamment permis à Radio Notre Dame et RCF de renouveler une partie de leur matériel technique dans le but d'assurer la qualité de leur diffusion en Île-de-France et partout dans l'hexagone. La Fondation Notre Dame a, en particulier, aidé RCF Charente à acheter du matériel vidéo semi-professionnel destiné au lancement d'une webtélé. Le financement d'une table de mixage rend ainsi possible la réalisation de podcasts de meilleure qualité.

DES COURS EN LIGNE GRATUITS ET OUVERTS À TOUS

Le Campus digital du Collège des Bernardins propose des cours en ligne dans le cadre de l'enseignement supérieur et de la formation avec, notamment, des mini-séries et des MOOC gratuits et ouverts à tous. Des cours en ligne et des cours audio payants sont par ailleurs proposés. Environ 50 000 personnes en France et dans le monde suivent ces enseignements en philosophie, en théologie ou sur les Écritures saintes, un nombre d'étudiants qui doit encore augmenter ! La Fondation des Bernardins, sous l'égide de la Fondation Notre Dame, soutient ainsi le Collège pour améliorer, moderniser les cours proposés, mais aussi pour développer sa présence sur les réseaux sociaux. Mieux référencé, le site internet a également été dynamisé.





PATRIMOINE

RESTAURER ET TRANSMETTRE NOTRE HÉRITAGE

En plus de contribuer à la restauration et à la valorisation du patrimoine chrétien, la Fondation Notre Dame sensibilise également les jeunes à ces chefs-d'œuvre architecturaux, picturaux et sculpturaux à travers divers projets éducatifs.

DES VISITES GUIDÉES POUR LES ENFANTS

Faire découvrir aux enfants et aux jeunes l'intelligence et la beauté du patrimoine chrétien grâce à des visites interactives est le pari réussi des guides conférenciers des Trésors de Paris. Aujourd'hui, 1 000 écoliers et collégiens participent à ces visites réalisées en petits groupes. La Fondation Notre Dame a soutenu l'association pour développer de nouveaux outils permettant aux enfants de mieux maintenir leur attention, favoriser la mémorisation et l'appropriation des informations. Dans cette optique, des livrets ont été rédigés, illustrés et édités et des bracelets ainsi que des médailles ont été créés, en signe de participation à la visite et de récompense à la fin de la journée.



POUR LE RAYONNEMENT PATRIMONIAL, SPIRITUEL ET CULTUREL DU MONT

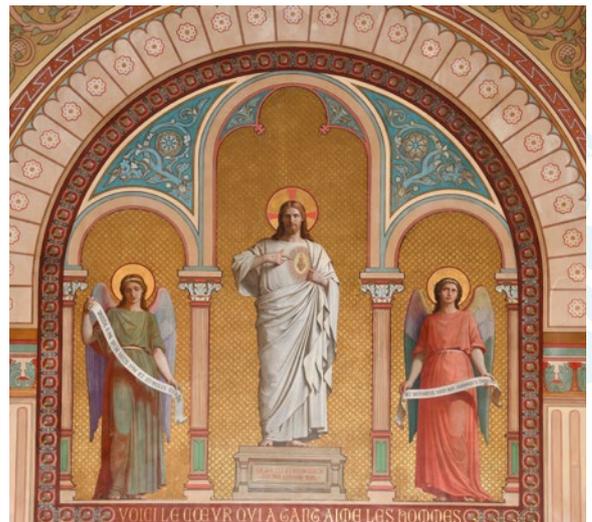
Depuis 2014, la Fondation du Mont-Saint-Michel finance l'animation et la restauration du Prieuré d'Ardevon. Ce projet répond à l'urgence de proposer aux groupes de pèlerins et aux marcheurs individuels toujours plus nombreux sur les chemins du Mont-Saint-Michel des logements sobres et adaptés qui manquent cruellement à ce jour sur le Mont et dans la Baie. Le Prieuré d'Ardevon est un lieu d'accueil et de ressourcement, mais aussi de culture grâce à la programmation tout au long de l'année de conférences, concerts et expositions. La Fondation soutient aujourd'hui le grand chantier de la restauration du logis de l'Abbé pour offrir 20 lits supplémentaires.

« J'ai traversé la France pendant deux mois. J'ai rejoint le mythique Mont Saint-Michel, en faisant étape au Prieuré, lieu indispensable pour les miquelots. Merci à ceux qui rendent possible cette hospitalité ! »

Éloi, jeune pèlerin de 21 ans

REDÉCOUVERTE D'UN PATRIMOINE REMARQUABLE DU XIX^e SIÈCLE

L'église Saint-Joseph des Nations (11^e), de style néo-roman, possède un remarquable patrimoine datant du XIX^e siècle, tant en peintures murales qu'en sculptures que plusieurs restaurations récentes ont pu remettre en valeur. Grâce au soutien de deux fondations sous égide de la Fondation Notre Dame (une Fondation privée et de la Fondation Avenir du Patrimoine à Paris - FAPP), les décors peints de Pierre Auguste Pichon dans la chapelle Saint Joseph et ceux de Savinien Petit dans la chapelle du Sacré-Cœur puis le Maître Autel ont permis de retrouver la lisibilité, la cohérence et l'éclat de l'ensemble décoratif polychrome du transept et du chœur. Un projet mené en partenariat avec la Ville de Paris, qui assure la restauration et la conservation de son patrimoine.





CATHÉDRALE NOTRE-DAME MONTE EN FLÈCHE VERS SA RÉOUVERTURE

Quel plus grand signe d'Espérance cette année que la renaissance de la cathédrale ? En décembre 2024, Notre-Dame de Paris ouvrira de nouveau ses portes aux visiteurs, pèlerins et fidèles du monde entier. Un exploit rendu possible par la mobilisation sans faille des compagnons et des artisans sur le chantier du siècle, grâce à l'engagement des donateurs et mécènes du Fonds Cathédrale de Paris.

Le 15 avril 2019, Notre-Dame prenait feu dans le ciel de Paris. Au lendemain de l'incendie, l'État a désigné la Fondation Notre Dame comme l'un des principaux collecteurs officiels. À travers son Fonds Cathédrale de Paris, elle a recueilli plus de 350 millions d'euros de dons (43 % des sommes engagées pour la restauration de l'édifice) auprès de 70 400 particuliers, entreprises et mécènes. Depuis 2021, la collecte se poursuit spécifiquement pour financer les aménagements intérieurs, non couverts par la souscription nationale.

L'ABOUTISSEMENT IMPRESSIONNANT D'UN ENGAGEMENT SANS RELÂCHE

La charpente et la flèche de Viollet-le-Duc culminant à 96 mètres ont été reconstruites, restituant à la cathédrale le dessin de sa silhouette emblématique. Nettoyés et restaurés, les décors intérieurs ainsi que les murs en pierre ont retrouvé leurs couleurs et leur éclat d'origine révélant ainsi une cathédrale baignée de lumière. La troisième étape correspond aujourd'hui à la réalisation et à la mise en place des aménagements intérieurs à la mesure de la splendeur retrouvée de cet édifice hors du commun.

« Cette cathédrale est un phare dans nos vies. Elle nous procure tant de joie au milieu des circonstances tragiques de notre monde actuel. Nous la redécouvrons telle que nous ne l'avons encore jamais vue, avec une joie qui remplit notre cœur ! »

Mgr Laurent Ulrich, archevêque de Paris
(source lettre pastorale 2 février 2024)



RENDRE LA CATHÉDRALE AU CULTE

La renaissance de Notre-Dame ne s'arrête pas à ses murs. Des aménagements intérieurs sont nécessaires pour accueillir dans de bonnes conditions les millions de visiteurs attendus sous les voûtes de ce symbole du patrimoine mondial. Imaginés par les artistes Guillaume Bardet et Ionna Vautrin, les éléments du mobilier liturgique et les 1 500 chaises sont en cours de fabrication dans des ateliers français. Réalisés en bois clair dans un design épuré et arrondi, les chaises seront installées dans la nef courant octobre, tout comme le baptistère, la cathèdre, l'ambon, le tabernacle et l'autel coulés en bronze. Une mise en lumière et une sonorisation adaptées aux événements et aux célébrations sont en cours d'installation. La réouverture de la cathédrale se déroulera entre le 8 décembre 2024 et le 8 juin 2025.



S'engager pour faire grandir l'Espérance...

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mgr Laurent ULRICH*

Archevêque de Paris, Président de la Fondation Notre Dame

Robert LEBLANC*

Vice-Président de la Fondation Notre Dame

Antoine de SALINS*

Entrepreneur, Trésorier de la Fondation Notre Dame

Mgr Michel GUEGUEN*

Vicaire général du diocèse de Paris, représentant de l'Association Diocésaine de Paris, Secrétaire

Bénédicte BOURDEL

Présidente d'une association

Pauline de CHATILLON

Représentante du Conseil Diocésain des Affaires Economiques

Pascale LEGLISE

Directrice des Libertés Publiques, représentante du Ministère de l'Intérieur

Guillaume de MALLIARD

Dirigeant d'entreprise

Laurent du MESNIL DU BUISSON

Représentant de l'association Art, Culture et Foi

Marc SABATÉ

Chef d'entreprise

Olivier ZARROUATI

Représentant de l'Association Charitable d'Éducation et d'Assistance Sainte-Clotilde

* Membres du bureau

DIRECTION

Sylvie BRETONES

Déléguée générale

Gaëlle RAULT

Déléguée générale adjointe

VOUS POUVEZ CONSULTER SUR NOTRE SITE :

- **Nos comptes certifiés** par le Cabinet Mazars
- **Nos lettres d'information** rendant compte de l'utilisation des fonds collectés
- **Le rapport de la Cour des comptes** soulignant la qualité de la gouvernance, la fiabilité des circuits de collecte, la maîtrise des charges et la rigueur de gestion des projets.

VOS CONTACTS

L'équipe de salariés et de bénévoles est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

DONS

Bénédicte Desjonquères

01 78 91 92 12

bdesjonqueres@fondationnotredame.fr

FONDATEMENTS PRIVÉES, FAMILIALES

Sybille Pinard-Legry

01 78 91 91 26

spinardlegry@fondationnotredame.fr

FONDATEMENTS FAISANT APPEL PUBLIC À LA GÉNÉROSITÉ

Marie-Caroline de Merlis

01 78 91 92 39

mcdemerlis@fondationnotredame.fr

LEGS ET DONATIONS

Laetitia Bordinat

01 78 91 91 98

lbordinat@fondationnotredame.fr

PROJETS DES ASSOCIATIONS

François Pasi

01 78 91 91 93

fpasi@fondationnotredame.fr

PLACEMENTS ÉTHIQUES

Michel Mouttet

06 80 31 05 93

mmouttet@fondationnotredame.fr

POUR TOUTE AUTRE DEMANDE

Carole Louveau

01 78 91 91 90

clouveau@fondationnotredame.fr

Suivez l'actualité de la Fondation Notre Dame sur les réseaux sociaux :



LA FONDATION
NOTRE DAME
PORTEURS D'ESPÉRANCE



Fondation Notre Dame - Reconnue d'Utilité Publique

10 rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris - Tél. : 01 78 91 94 51 - www.fondationnotredame.fr

Rédaction : Charlotte d'Aleman, Fondation Notre Dame - Conception et réalisation : Vincent Albenque - Crédits photos : Gil Fornet (p. 1) - Severine Carreau (p. 2) - Trung-Hieu Do (p. 3) - François Le Page (pp. 4, 5) - Trung-Hieu Do (p. 4) - Elodie Perriot (pp. 5, 6) - Photographe.eu (p. 6) - Jenny Lakatos architectes (p. 7) - J.-M. Gautier (p. 7) - Yannick Boschat (p. 9) - David Bordes / Rebâtir Notre-Dame de Paris (p. 11) - Guillaume Bardet (p. 11) - Thierry Pallu (p. 12) - DR (pp. 7, 8, 9, 10).